



Ecole Nationale Supérieure des Arts du Cirque

Châlons-en-Champagne

Projet pédagogique

correspondant au cursus diplômant (D.M.A.)

Sommaire

1^{ère} partie	Eléments pour l'élaboration du projet pédagogique	Pages 3-10
	Introduction-----	11-13
	Dispositif d'Insertion Professionnelle -----	14-17
	Principes d'organisation -----	18-24
	Objectifs communs aux différentes spécialités -----	25-27
2^e partie	Objectifs par spécialité -----	28
	Propulsion – Voltige-----	29
	Trampoline-----	30-31
	Bascule hongroise -----	32-33
	Bascule coréenne-----	34-35
	Balançoire russe-----	36-37
	Equilibre sur engins -----	38
	Fil tendu -----	39-40
	Fil souple -----	41
	Funambule-----	42-43
	Equilibre sur cycle-----	44-45
	Roue allemande -----	46
	Aériens-----	47-48
	Trapèze fixe - Corde - Tissus -----	49-50
	Sangles aériennes -----	51-52
	Trapèze ballant / Corde volante -----	53-54
	Cadre aérien-----	55-56
	Acrobatie - Equilibres -----	57
	Acrobatie au sol -----	58
	Equilibres-----	59
	Portés acrobatiques -----	60
	Jonglerie – Manipulation d'objets -----	61-64
	Jonglerie-----	65
	Mât chinois-----	66-68
3^e partie	Initiation à l'administration et à la communication -----	69-71
	Art dramatique-----	72-77
	Danse contemporaine -----	78-81
	Musique -----	82-83
	Chant-----	84-87
	Initiation à l'image et aux nouvelles technologies -----	88-90
	Relation au cheval-----	91-93
	Culture générale -----	94-96
4^e partie	C V des enseignants et intervenants -----	97-137

Éléments pour l'élaboration du projet pédagogique

Le Cnac, par son école, a la responsabilité d'une formation supérieure de futurs artistes de cirque.

Cette responsabilité doit être exercée en cohérence avec les travaux de la commission paritaire nationale emploi formation du spectacle vivant, composée de représentants des partenaires sociaux, visant l'établissement d'un schéma prospectif à 5 ans, des formations supérieures relevant du spectacle vivant, dont la visée finale est l'emploi des personnes formées.

En outre les avancées européennes en matière d'harmonisation des formations professionnelles, de circulation et de conditions d'emploi, des compétences (et en particulier des jeunes diplômés) s'imposent à nous comme à tout établissement d'enseignement supérieur.

L'Ensac doit s'adapter à ces dispositifs institutionnels en cours d'élaboration.

Ce chantier doit concilier une identité bâtie au fil de ces vingt dernières années d'existence avec un contexte de formation et d'emploi en pleine mutation, conjuguer dispositif formel avec empirisme, collectif avec singulier, anticipation avec cette part nécessaire d'aléatoire sans laquelle l'art ne peut advenir.

Etre artiste de cirque c'est être, assurément, auteur de numéros, mais c'est être aussi l'auteur ou le coauteur d'un spectacle, être aussi en capacité de répondre à la sollicitation, en tant qu'interprète, de metteurs en scène ou de chorégraphes, voire de réalisateurs, de musiciens ou de performers. Ce peut être, tour à tour, exercer les responsabilités de producteur de spectacle, de directeur de compagnie comme se mettre au service du projet artistique d'un autre.

Le cirque occupe une place singulière dans l'histoire des arts depuis qu'il est apparu, en Europe occidentale, dérivé de l'art équestre et s'est développé aux 19^e et 20^e siècles. Il a connu des crises diverses, de la destruction de ses lieux (stables) d'exposition au public à la désaffection de celui-ci. L'importation des animaux exotiques, à la faveur des empires coloniaux, en donnant à sa fréquentation un second souffle, l'a longtemps cantonné à un divertissement populaire, une réjouissance pour les enfants, mêlant rire et frisson.

Cela ne fait guère plus de 30 ans qu'il a trouvé ou retrouvé des lettres de noblesse, avec Alexis Gruss et son cirque équestre à l'ancienne, mais aussi par la démarche de pionniers de l'écriture et de l'exportation de la mise en scène vers la piste (Le Puits aux Images, Cirque Aligre, Cirque Baroque, ...).

Et qu'il a fait, avec la création du cirque national et l'hommage rendu à Pierre Etaix et à Annie Fratellini, une entrée officielle dans le monde des arts.

Le cirque tient une place plus que significative dans les réponses aux enquêtes régulières sur les pratiques culturelles des français.

Les artistes de cirque français, par leur volonté de renouveler les esthétiques du spectacle, d'user d'une dramaturgie rompant avec la succession de numéros ponctués d'entresorts, d'entrées clownesques ou du boniment de monsieur Loyal, de dire à leur public quelque chose du monde, d'inscrire leur geste à la croisée des arts et de la vie, ont fait naître ce que l'on nomme communément le nouveau cirque.

Etablissement d'enseignement supérieur par la volonté de l'Etat, porteur d'une expérience déjà longue de croisement des arts vivants, doté d'une ressource documentaire exceptionnelle, disposant de l'appui des autres départements du CNAC, et singulièrement de celui de la formation continue, l'ENSAC tient une place d'exception dans la formation des artistes en France et en Europe.

La plupart des artistes qui ont acquis une notoriété internationale (le cirque français s'exporte bien) sont d'anciens élèves.

Pour autant, le monde des arts, comme le monde tout court, bouge en permanence.

S'adapter à cette évolution, savoir l'anticiper, participer aussi à son infléchissement, sont les enjeux du projet pédagogique (qu'il conviendra bien sûr de réinterroger à périodicité régulière) et dont ce document constitue une étape fondatrice de l'élaboration.

Le recrutement

Les étudiants du CNAC ont majoritairement suivi auparavant le cursus en 2 ans de l'Enacr de Rosny sous Bois et ont obtenu au terme de cette scolarité le brevet artistique des techniques de cirque.

Pour autant le CNAC, en rétablissant un concours d'entrée, entend par là diversifier son recrutement, par une large information de ses modalités de recrutement auprès des écoles supérieures des pays membres de l'Union Européenne, mais aussi, par tous relais appropriés, auprès des jeunes talents qui pratiquent par exemple, à haut niveau de performance, les arts urbains comme les sports équestres.

En diversifiant ainsi les profils des étudiants, en effectuant le choix des lauréats au terme d'une présence d'une semaine dans l'établissement qui permet d'apprécier la motivation, l'ouverture d'esprit, les prédispositions à être artiste tout autant que le niveau technique des candidats, on concourt aussi au renouvellement du cirque lui-même.

Aujourd'hui, en moyenne, d'une promotion à l'autre, l'Ensac accueille 30% d'étudiants étrangers.

A l'exclusion de l'art clownesque enseigné à l'Apiac (Bourg St Andéol, Drôme), et des dresseurs d'animaux exotiques, toutes les disciplines circassiennes ont vocation à être représentées lors de ce concours.

Le recrutement est décidé par délibération d'un jury, composé pour moitié au moins d'artistes ou de professionnels du cirque.

Entre en considération lors de cette délibération le fait que l'Ensac soit en capacité d'assurer un accompagnement régulier dans la discipline du lauréat.

Le recrutement aboutit à la constitution de promotions pratiquant des disciplines différentes d'une année sur l'autre, et génère pour le CNAC des obligations particulières.

Les lauréats ont 18 ans minimum et 27 ans maximum au moment de leur entrée en première année de scolarité au CNAC.

Ils sont titulaires du baccalauréat, sauf dérogation particulière.

Des étudiants aux profils variés

Ils font l'objet dès la première semaine de leur entrée au CNAC d'un entretien individuel approfondi, conduit par le directeur des études et les conseillers pédagogique et artistique afin de mieux cerner leur personnalité d'artiste : projet personnel ou collectif éventuel, degré d'autonomie dans la pratique de son art, maîtrise technique... Cet entretien débute par la diffusion de la captation effectuée par le Cnac de la présentation en piste de l'étudiant devant le jury du concours d'entrée.

Le conseil des enseignants se réunit la semaine suivante pour une restitution collective de ces entretiens et pour arrêter les modalités de l'accompagnement de chaque étudiant.

Il s'agit là, dans la limite des contraintes qui s'imposent à l'établissement et du référentiel de compétences établi par l'Ensac, discipline par discipline, de rechercher à individualiser au mieux le parcours de chaque étudiant tout au long de sa scolarité au Cnac.

Le conseil des enseignants se réunit au minimum 4 fois par an : à la rentrée (cf. supra) et à la fin de chaque trimestre. Il examine les passages en seconde année et éclaire, par sa propre délibération, celle du jury qui délivre le diplôme de fin d'études. Aujourd'hui le DMA.

Les enseignants

L'Ensac dispose d'un corps stable de professeurs.

A ce corps, viennent s'ajouter des enseignants intervenants de spécialité dont la durée et l'amplitude de la présence à l'ENSAC sont tributaires de celles choisies par les étudiants et qui s'avèrent ne pas être assurées par les professeurs permanents. Mais aussi les intervenants en danse, théâtre, musique, culture générale selon un volume horaire exprimé en semaines complètes et défini annuellement. Egalement, et de façon qui tient compte de leurs obligations professionnelles, des artistes invités pour travailler leur discipline au contact des étudiants, en association avec les enseignants réguliers de l'école.

Le programme de travail dans chacun des arts de la scène est défini pour chaque promotion par année scolaire et placé sous la responsabilité d'un intervenant coordonnateur.

Les enseignants justifient d'une maîtrise pédagogique et technique. Au plan technique, sinon d'une polyvalence, du moins d'une pluridisciplinarité qu'ils veillent à entretenir, voire à élargir, tout au long de leur vie professionnelle.

Ils ont tout autant un devoir de curiosité quant à l'actualité des arts de la scène et de la piste, curiosité qu'ils exercent si possible au-delà de ces champs disciplinaires.

Ils ne se limitent pas, de façon générale et s'agissant des professeurs permanents en particulier, à la délivrance d'un savoir ou d'un savoir-faire. Ils accompagnent les étudiants dans leur démarche artistique, dans leur écriture de numéro par exemple, ajustent leur enseignement en fonction de celle-ci. C'est la chance et la qualité d'une école à faibles effectifs. Le savoir-faire est l'instrument, le vocabulaire, le répertoire où puiser pour qu'advienne la poésie.

Une conseillère artistique et pédagogique est venue renforcer le dispositif en septembre 2007. Elle assure le suivi artistique de chaque étudiant, veille à la cohérence des enseignements dispensés, procède après accord du directeur général aux ajustements nécessaires. Elle répond aux sollicitations des étudiants pour obtenir avis et conseils sur leurs recherches artistiques.

Un conseiller pédagogique rejoint l'ENSAC en septembre 2008. Il est chargé de la coordination et de l'amélioration des enseignements de spécialité. A ce titre, il assure l'évaluation pédagogique des professeurs et intervenants dans toutes les disciplines circassiennes.

Vers un cursus à double sanction, artistique d'une part, universitaire d'autre part

Les objectifs pédagogiques de l'ENSAC intègrent la perspective d'une prochaine intégration dans son cursus d'une formation universitaire, permettant aux étudiants bacheliers d'accéder à la licence et au master. Cette perspective s'impose à l'ENSAC, par l'adoption du cadre européen de référence, LMD. Celui-ci entend faciliter l'emploi des jeunes diplômés dans l'ensemble de l'Union, comme une éventuelle reconversion professionnelle que leur imposeraient un jour les aléas de la vie.

Ce cadre européen nécessite d'harmoniser les enseignements dispensés par les établissements d'enseignement supérieur dans l'ensemble de l'Union, d'organiser en conséquence les cursus des étudiants, de positionner les écoles les unes par rapport aux autres, de se préparer à l'extension de l'European credit transfert system (ECTS) conçu pour développer la mobilité des étudiants pendant leur cursus de formation initiale.

Le cursus fondé sur une capitalisation de 60 "credits"/an (un "credit" représentant une unité fonctionnelle d'environ 25h de travail de l'étudiant), grâce aux moyens mobilisables au titre du programme Erasmus, permet aux étudiants de choisir d'effectuer un ou plusieurs de ces credits dans un établissement d'enseignement supérieur européen autre que le sien.

Le Cnac, avec l'Urca (Université Reims Champagne-Ardenne), mais aussi le Cnam (Conservatoire national des Arts et Métiers), étudie la possibilité de créer un master européen répondant au profil des artistes circassiens. Il permettrait de positionner de façon singulière le Cnac pour recevoir les étudiants des autres écoles, françaises et européennes, préparant – elles – au grade de bachelor (licence).

Ces partenaires engageront dans un deuxième temps la négociation d'une licence (professionnelle ?) pour permettre aux étudiants bacheliers, mais non licenciés à leur entrée au Cnac, de recevoir une formation universitaire adaptée pouvant les mener au grade de bachelor.

Le DMA a vocation à disparaître au profit d'un diplôme d'artiste délivré par l'établissement sur la base d'un référentiel de compétences établi par l'Etat.

Les objectifs et contenus de chaque enseignement devant être accessibles à tout demandeur - et, pour ce faire, être formulés avec un degré de précision suffisant, assortis de référentiels des compétences à acquérir, de progressions, d'éléments de méthode permettant la mesure des acquis – sont l'ambition et l'objet du présent projet.

Le corpus de formation

Dans la quasi-totalité des établissements supérieurs européens dispensant une formation artistique diplômante ailleurs qu'en France, les formateurs sont recrutés sur critères de compétence, d'expérience et de notoriété, mais aussi sur la base d'un projet pédagogique dans leur discipline, examiné par une commission d'habilitation.

On mesure combien cet exercice d'explicitation est utile, en particulier pour procéder, à l'occasion des conseils pédagogiques, aux évaluations des progressions individuelles des étudiants.

Le corpus de formation est constitué :

- d'enseignements de spécialité,
- de cours de culture générale,
- d'une sensibilisation (qui fait aujourd'hui la singularité du Cnac) aux arts équestres dans le cirque,
- d'un apprentissage en musique, théâtre et danse,
- d'ateliers d'écriture et de composition,
- d'une préparation aux réalités, techniques, administratives, aux obligations juridiques mais aussi de communication d'une entreprise de cirque,

complété par :

un programme de spectacles et de rencontres avec des artistes tout au long de l'année scolaire, ainsi qu'un stage d'une semaine au Festival d'Avignon, qui donnent lieu au développement d'une recherche personnelle.

accompagné par :

- une ressource documentaire enrichie et actualisée en permanence,
- un programme de recherche portant sur la prévention du risque, décliné en trois volets, (ergonomie du mouvement et de l'agrès à partir d'une mesure de l'effort pour prévenir l'usure physique ; la sécurité des agrès et des montages par calcul des résistances ; le vêtement du circassien pour prévenir les échauffements et brûlures).

1) Les enseignements de spécialité

Le programme EPE initié par la Fedec, avec le financement européen Leonardo Da Vinci, est organisé par modules de spécialité. Chaque module a donné lieu à un fascicule portant sur l'enseignement de chaque spécialité abordée dans ce cadre. Ces fascicules n'existant pas antérieurement.

Ces fascicules sont disponibles sur Internet. Les professeurs du Cnac (à commencer par ceux qui ont participé à l'un ou l'autre de ces modules) ont procédé à une appropriation critique de ces documents.

Le professeur, en regard du niveau technique de l'étudiant, de l'état d'avancement de son projet artistique, définit avec ce dernier, à son entrée au Cnac, puis à périodicité régulière, les objectifs à atteindre en regard d'un référentiel de compétences propre à la spécialité.

Ce référentiel peut être, par exemple, établi à partir d'un ensemble de figures dénommées et de leurs enchaînements constituant le socle d'une maîtrise technique. Dans ce champ de possibles, sont privilégiées celles qui concourent à l'accomplissement du geste artistique de l'étudiant. Dans certaines disciplines, on ne peut parler de figures. L'accord sur une progression et son rythme se conclura alors autrement.

Entre l'appropriation d'une figure et son détournement en une autre inédite, entre reproduction et écart se développe un espace à investir, celui de la recherche artistique.

Cette sorte de "contrat" entre enseignant et étudiant, établi sur la base d'une pédagogie identifiée (et donc énoncée) conditionne l'évaluation effectuée trimestriellement du travail et des progrès de l'étudiant.

Le professeur invite, autant que de besoin, des artistes à s'associer à son enseignement de spécialité.

Le quasi 1 pour 1 du face à face pédagogique, tel que l'autorisent de faibles effectifs et le nécessite la diversité des disciplines pratiquées, permet d'approcher, dans ce cadre d'enseignement, une relation voisine de celle du maître et de l'élève, les pratiques en collectif venant en contrepoint de cette forme d'engagement singulier.

Quoiqu'il en soit, le professeur a la responsabilité de définir un parcours pédagogique individualisé pour les étudiants qui lui sont confiés, porteur des objectifs à atteindre, de la progression pour y parvenir, des moyens pédagogiques mis en œuvre.

Ce parcours, sur base du "contrat" avec l'étudiant, est remis au directeur des études et proposé à l'étudiant au retour des vacances d'automne.

Le professeur veille à développer autant que possible le travail en groupes d'étudiants, pour éviter la trop grande solitude que l'on constate parfois.

Il conseille l'étudiant sur le volume et le programme de son entraînement libre.

Parce que le Cnac est un établissement d'enseignement supérieur, le projet pédagogique de l'Ensac concourt à une prise en compte par l'université de notre enseignement de spécialité dans la constitution et la délivrance du master.

2) L'enseignement de culture générale

Il comporte une approche historique du cirque moderne, replacée dans son contexte politique, social, économique et artistique depuis Philip Astley.

Il traite du cirque stable comme du nomadisme.

Il ouvre les esprits aux mouvements, manifestes, ruptures, esthétiques constitutifs des arts contemporains, à la philosophie, à l'esthétique, à l'anthropologie, renvoyant les étudiants à des approfondissements personnels aux ressources documentaires réunies par le Cnac.

Cet enseignement aborde aussi les nouveaux usages de l'image à la scène, des technologies numériques et plus généralement la scénographie.

3) L'apprentissage des arts de la scène

Théâtre

Il est confié à un metteur en scène et acteur qui réunit dans un programme d'interventions régulières, dont la progression est conçue sur deux ans, d'autres pédagogues de l'art dramatique pour apporter aux étudiants une pluralité d'approches du jeu dramatique et de la formation de l'acteur.

De Stanislavski à Meyerhold, de Lee Strasberg à Anatoli Vassiliev, Grotowski ou Eugenio Barba, de Jovet à Brook, Mnouchkine, Vincent, Lasalle et tant d'autres...

Le CNAC, en confrontant les disciplines du cirque aux arts de la scène, a très tôt dans son histoire, relayé et amplifié le mouvement par la formation d'artistes aux potentialités nouvelles.

Cet apprentissage conjugue des matières immédiatement assimilables par l'étudiant circassien, parce que perçues comme immédiatement utiles dans la

préparation de numéros, avec d'autres qui lui résistent et lui sont même étrangères. Il a tout une vie d'artiste pour décider ou non de vaincre cette résistance, de faire sien ce qui était a priori étranger à ses préoccupations. L'ENSAC doit le confronter à une pluralité de points de vue, de possibles, pour offrir à l'étudiant la liberté, celle qui résulte de l'exercice d'un choix.

Dans le cirque traditionnel, l'artiste apparaît en piste, tel que lui-même, muni de tous les codes de présentation qui préparent à accueillir son exploit. Aucune mise à distance, aucune histoire qui préexisterait à son entrée en piste et survivrait à sa sortie. En quelques minutes, le spectateur assiste à la naissance et à la mort d'une figure éphémère.

Le cirque contemporain partage avec le théâtre la mise en jeu, quitte à l'épurer jusqu'à n'en conserver qu'un état tout juste perceptible. L'artiste peut être l'interprète d'un autre, fictionnel, le porteur d'une histoire autre que sienne dont ne nous est livré qu'un moment.

Il n'est que de se remémorer les propositions des étudiants à l'occasion des cercles élargis, ou la création collective de la 17^e promotion, pour se convaincre qu'ils sont souvent porteurs de cette quête en nous embarquant dans un univers. Dans un temps installé que traverse celui, éphémère, de la représentation.

Par l'improvisation (solitaire ou collective), l'appropriation d'un espace à deux dimensions, la confrontation au texte dramatique, le recours au costume, au maquillage, au masque, en apprenant à s'affranchir du pathos psychologique, l'étudiant élargit ses capacités d'exploration, gagne en liberté.

Danse

Son enseignement est conçu, préparé et coordonné par une danseuse et chorégraphe.

Elle doit concilier dans la progression pédagogique, cohérence et ouverture à une pluralité d'esthétiques. Concentration, respiration, conscience de son anatomie, fluidité du geste et du mouvement, évolution dans un espace à 2 dimensions, improvisation, contact (avec l'autre, le corps de l'autre), rythme, enchaînement sont la trame d'un enseignement déroulé sur 2 années scolaires.

Comme pour le théâtre, il s'agit d'apporter au futur artiste de cirque une matière reçue immédiatement comme réinvestissable dans son travail et tout autant une matière qui lui résiste sur laquelle, plus tard, peut-être, il pourra revenir.

Musique

La pratique d'un instrument est autant répandue parmi les étudiants entrant à l'ENSAC qu'elle est diverse et inégale en niveau. Certains n'en ont aucune. Le choix de la musique d'ensemble, d'un répertoire festif et métissé, est servi avec talent et générosité par la compagnie du Tire-Laine. Ce travail prépare les étudiants à la représentation publique, fait de la musique une composante forte du spectacle de sortie.

Il n'y a guère de raison de revenir sur ce choix dans les années à venir.

Tout autant que la musique instrumentale, la voix chantée est travaillée par les étudiants tout au long de leur cursus. Le répertoire de cabaret comme la jeune chanson française sont approchés à cette occasion.

4) Le cheval partenaire

L'Ensac, en réintroduisant une écurie et en faisant appel, en tant que professeur, à Bernard Quental, ancien étudiant et artiste équestre, a voulu renouer avec l'un des fondamentaux du cirque moderne, celui qui en a déterminé la forme comme l'architecture et le mode d'itinérance. C'est un choix fort effectué au moment où, pour des raisons économiques comme de simplification technique, nombre d'artistes désertent la piste pour la scène des théâtres.

C'est la singularité de l'Ensac en regard des autres écoles supérieures diplômantes européennes. C'est la raison pour laquelle le Cnac, à l'occasion de l'extension de ses locaux, présente à l'Union Européenne le projet de création d'un pôle cheval européen.

La familiarisation avec le cheval, avec la piste circulaire, en sa présence et en relation avec lui, avec l'écoute, l'expérimentation du rapport subtil de dominant à dominé qui s'instaure entre l'homme et l'animal, est obligatoire en 1^{ère} année. L'approfondissement de cette recherche pédagogique, pouvant générer le choix par l'étudiant, au cours de sa vie artistique, d'une spécialité seconde (dressage, acrobatie, voltige équestre) est optionnel en 2^e année.

L'art équestre est par ailleurs une spécialité ouverte aux candidats au concours d'entrée de l'Ensac.

5) Les Ateliers d'écritures et de compositions

Une des ruptures fondamentales que marque le "nouveau cirque" transparaît dans le souci de mise en scène des spectacles. La construction des pièces est imprégnée d'un "état d'esprit dramaturgique" pour reprendre l'expression de Bernard Dort. Le cirque possède ses phonèmes et sa grammaire : un vocabulaire au service d'une ambition artistique, qui permettra à l'artiste d'exprimer sa créativité. Ces ateliers visent à travailler les écritures et la composition, et notamment la spécificité des écritures circassiennes. Ils aident les étudiants à relier les différents apprentissages et champs artistiques à leur propre pratique. Ils confortent la singularité de l'approche artistique et pédagogique du CNAC, en tant qu'école d'art de cirque.

6) La préparation à la gestion technique et administrative d'une compagnie de cirque

Il est indispensable de profiter du temps passé à l'Ensac pour préparer les futurs artistes aux réalités de la vie professionnelle. La plupart d'entre eux partageront l'aventure d'une compagnie peu argentée ne pouvant que rarement rémunérer le service de techniciens, d'un administrateur, d'un chargé de production, de diffusion ou de communication. Il leur faudra tout faire. Monter, démonter, maîtriser les bases du droit du travail, établir des dossiers de demande de subvention, se vendre...

Les étudiants reçoivent le temps de leur scolarité à l'Ensac, les informations qui leur seront nécessaires pour débiter leur carrière et assurer le pilotage de leur activité.

Le présent document ne traite pas de la préparation physique générale (PPG).

On se contentera ici d'en rappeler la nécessité. Il revient aux enseignants de spécialités de déterminer si elle nécessite de recourir à un intervenant spécialisé.

Il constitue une base d'échanges qui a permis de parvenir à l'élaboration d'un projet finalisé opposable à quiconque en fait la demande, et particulièrement aux candidats potentiels à l'entrée à l'Ensac. Une charte, mais aussi un document d'information qui aujourd'hui fait défaut.

Il s'accompagne, cours par cours, d'une indication du quantum d'enseignement, de sa répartition au cours de l'année, de l'organisation des séquences propres à chacun, et d'une traduction sous forme d'emploi du temps annuel, promotion par promotion.

INTRODUCTION

Le document qui précède, intitulé "Eléments pour l'élaboration du projet pédagogique" a été validé par le ministère de la Culture et de la Communication avant sa présentation en directoire le 20 décembre 2006. C'est en référence aux principes qu'il énonce que les composants du projet pédagogique ci-après rassemblés ont été élaborés.

Le Cnac a la responsabilité d'achever la formation de futurs artistes qui, au sortir d'un cursus de trois ans, arrivent sur le marché du travail, soit de façon individuelle, soit de façon collective par la construction d'un spectacle élaboré dans une aventure de compagnie.

Il a l'ardente obligation de répondre et, en même temps, de continuer d'interroger sa réponse - parce que le monde, le monde artistique, les esthétiques, les croisements entre univers disciplinaires ne cessent de bouger - à la question : quelle formation pour les artistes de demain ?

Il lui faut donc conjuguer un tronc commun d'enseignements, assorti d'un dispositif d'évaluation des acquis individuels des étudiants, avec la singularité du parcours de chacun d'entre eux. Cette conjonction est possible sous deux conditions :

- une présentation claire des objectifs et méthodes pédagogiques de l'établissement, ainsi que des modes d'évaluation des acquis assignés à la formation, aux deux moments clé du cursus : le passage de 1^{ère} en 2^e année, d'une part, l'obtention du diplôme, d'autre part, qui intégrera, dès 2008, le spectacle produit dans le cadre de l'insertion professionnelle.
- un suivi artistique permanent et individualisé tout au long du cursus des étudiants par un conseiller artistique et pédagogique prenant en compte la singularité de la recherche de chaque étudiant.

Le Cnac est une école d'art. Sans doute est-ce une évidence, mais il convient de le réaffirmer ici. Cela veut dire que l'artistique l'emporte sur toute autre considération. Cela veut dire aussi qu'il n'y a pas production d'art, de forme et d'esthétique nouvelles, sans la maîtrise technique des disciplines pratiquées. Cette maîtrise, c'est l'instrument, le savoir-faire, qui conduit à la création. Un savoir-faire sans ambition artistique est vain. La prétention à créer sans cette maîtrise est tout aussi vaine.

Le dispositif pédagogique de l'établissement est fondé sur la rencontre entre les disciplines circassiennes choisies par les étudiants avec les autres arts et, en particulier, les autres arts de la scène. Toutes les propositions artistiques auxquelles on assiste depuis une vingtaine d'années, qui constituent le paysage du nouveau cirque, sont héritières de cette rencontre, et d'une rencontre à double détente : certains apports du théâtre, de la danse, de la musique, du chant, de l'image peuvent être immédiatement réinvestissables dans la recherche à laquelle se livre l'étudiant. D'autres, tout aussi importants, ne le sont pas, mais constituent des nourritures essentielles, comme autant de pistes disponibles, de questions irrésolues et, au final, comme autant de bagages pour accompagner l'artiste tout au long de sa vie.

L'école est le lieu des ouvertures, des questionnements fondamentaux, en même temps que celui des réponses dont l'artiste doit disposer à proximité de son entrée dans la vie professionnelle. L'école doit se préoccuper du futur artiste dans sa construction, tout autant dans le temps long que dans le temps court. C'est l'ambition fondamentale de l'Ensac.

Le présent document, par son élaboration, oblige à la cohérence par l'énoncé et la mise en vis-à-vis de chacun des contenus. La cohérence, c'est le point d'équilibre entre l'enfermement dans un seul point de vue et la dispersion des propositions sans lien entre elles. La cohérence est toujours menacée par un déplacement inconscient de ce point d'équilibre vers trop d'enfermement ou trop de dispersion. La cohérence suppose des choix, toujours révisables, toujours ajustables. Elle est la synthèse d'une diversité maîtrisée. La cohérence est la condition de la confiance que les étudiants accordent à leur établissement.

Les corpus

Les disciplines de spécialité sont présentées ci-après, en distinguant les objectifs qui leur sont communs et ceux propres à chacune d'elles. Elles sont enseignées par une équipe pédagogique composée de Patrick Blois, Daniel Christmann, Gérard Fasoli, Bruno Krief, Christian Malgoires, Witold (Witek) Nowotynski, Marie-Josée Sogny, Joël Suty, Thierry Suty, Arnaud Thomas, Véronique Tuillon, complétée de Laurent Barboux, Vincent de Lavénère, Didier Pasquette. Gérard Fasoli et Joël Suty étant conseillers pédagogiques.

Des artistes circassiens interviennent ponctuellement, également dans les enseignements de spécialités. Ils sont invités par la conseillère artistique, Gwenola David, en concertation avec les enseignants et les étudiants.

L'art dramatique, coordonné par Christian Benedetti, associe les compétences d'Alain Boone et de Guy Alloucherie autour, notamment, de l'imagination de sa logique et de l'élaboration du sens, de la construction de situations dramatiques, du mouvement, de la présence en piste.

La danse, coordonnée par Fatou Traore, est abordée sous l'angle du corps et de sa représentation. La proposition plurielle s'organise autour de la "release technic" dont Trischa Brown est la figure emblématique. Centrée sur la fluidité du mouvement, cette pédagogie associe des intervenants tels que Marion Ballester, Anouk Llaurens, Maria Rodezno, Roberto Olivan, Bruno Caverna.

La musique, coordonnée par Arnaud Van Lacker et François Tiset – Cie Tire Laine, est abordée sous l'angle de la pratique d'ensemble, à partir d'un répertoire largement métissé, faisant la part belle aux musiques et fanfares d'Europe de l'Est.

Le chant, comme vecteur de découverte de sa voix, est confié à Nathalie Joly, artiste lyrique, auteur compositeur, comédienne, à partir d'exercices et de répertoires puisés dans le patrimoine de la chanson française et des chants du monde.

L'initiation à l'image et aux nouvelles technologies (enseignement obligatoire en 1^{ère}, optionnel en 2^e année) est confiée à Véronique Caye, metteuse en scène dont le principe de travail est l'association de celle-ci à la présence physique des acteurs sur scène. Que ce soit en théâtre, que ce soit en danse, les spectacles intégrant l'utilisation de l'image, du son, des technologies numériques sont nombreux. La rencontre entre le cirque et celles-ci, déjà amorcée, apparaît comme inéluctable.

La relation au cheval, selon le principe développé par Bernard Quental dans sa pédagogie intitulée "Cheval partenaire", constitue un enseignement obligatoire en 1^{ère} année et optionnel en 2^e année.

Enfin, ce dispositif est complété par un enseignement de **culture générale**.

Ces corpus sont dispensés chaque semaine (l'année scolaire comportant entre 42 et 44 semaines) selon des volumes annuels définis ci-après, de telle sorte qu'un étudiant reçoive chaque jour un enseignement dans sa spécialité et un enseignement en théâtre, danse, musique, chant,... ou relevant de la culture générale.

Cette conjugaison dans l'espace et dans le temps est de nature à favoriser la relation entre les enseignants de spécialités circassiennes et les autres.

La direction des études est assurée par Eric Wenner. Catherine Coppéré-Janelle est chargée de l'initiation à l'administration d'une compagnie et à la communication. Les curriculum vitae des enseignants et intervenants sont réunis en annexe.

Les présentations publiques...

... dénommées "essais", sont organisés par promotion à raison d'une par trimestre.

D'une durée de préparation moyenne de 10 jours pleins, ces rendez-vous avec un public averti des conditions de préparation sont encadrés deux fois sur trois par un artiste selon les modalités suivantes :

- un laboratoire pendant lequel l'artiste embarque les étudiants dans un univers qu'il leur propose;
- un essai pendant lequel l'intervenant agit sur les propositions artistiques des étudiants ;
- un troisième et dernier essai, non encadré, occasion pour les étudiants d'affirmer leur propos personnel.

Ils font l'objet d'un "retour" aux étudiants de la part de l'intervenant et de la conseillère artistique et pédagogique.

Un critique, spécialiste des arts du cirque, est également convié à s'associer à cette évaluation individuelle et collective.

Un apprentissage au Cnac et ailleurs

Au cours du cursus diplômant de deux ans, les étudiants effectuent un séjour au Festival d'Avignon pour y découvrir l'effervescence théâtrale, dans un autre festival pour s'y produire en formation musicale.

Des séjours à l'étranger, en partenariat les écoles de cirque des pays visités, permettent aux étudiants de travailler leurs disciplines, d'éprouver leur esthétique dans un autre contexte social et culturel que celui de la France.

Un dispositif d'insertion professionnelle profondément révisé

La réflexion sur l'insertion professionnelle au Cnac a fait l'objet de deux rendez-vous :

1) un **séminaire** consacré aux responsabilités du Cnac en matière d'insertion professionnelle et à leurs modalités de mise en œuvre s'est tenu les 29 et 30 novembre 2007 réunissant de nombreux professionnels :

Guy Carrara, Jean Vinet, Elena Dapporto, Marie Moreau-Descoings, Marie Delhoume, Lucie Bodson, Marc Sussi, Stéphane Simonin, Patricia Deme, Bruno West, Patricia Kapusta, Mathieu Desseigne (16^{ème} promotion), Vincent Gomez (7^{ème} promotion), Sophie Perez (15^{ème} promotion), Gérard Fasoli, Gwenola David, Jean-François Marguerin, Catherine Coppere-Jannelle.

2) une réunion du **groupe de travail** sur le projet pédagogique de l'ENSAC, le 21 janvier 2008 qui a été consacrée au volet de l'insertion professionnelle avec Elena Dapporto, Marie Moreau-Descoings, Eric Wenner, Marc Fouilland, Gwenola David, Jean-François Marguerin, Catherine Coppere-Jannelle.

Les points essentiels au cœur des débats lors de ces rencontres démontrent que le dispositif d'insertion professionnelle du Cnac doit :

- s'inscrire dans la continuité du cursus et donc s'amorcer avant la troisième année. Il doit être pensé en lien direct avec le projet pédagogique de l'école, qui se définit comme une école formant des artistes de cirque créatifs, et non pas forcément créateurs.

Il est important de nuancer ces deux termes, sans pour autant les opposer. Dans un parcours professionnel, positions d'interprète et d'auteur alternent souvent et se nourrissent mutuellement, l'interprète de cirque doit être force de propositions sur son agrès pour répondre aux sollicitations d'un metteur en piste, d'un chorégraphe ...

- provoquer la rencontre intergénérationnelle des artistes. C'est la mission d'un établissement d'enseignement artistique tel que le Cnac qui doit en conséquence intensifier ses relations avec la profession,
- se construire avec les représentants de celle-ci en tenant compte des évolutions du marché du spectacle et du marché du travail :
 - pour trouver des structures d'accueil pour un stage d'immersion professionnelle lors de la première année du cursus
 - pour apporter une réponse aux difficultés des jeunes artistes de disposer de lieux de travail pour s'entraîner, chercher, créer, répéter.
- faciliter l'insertion des jeunes diplômés sur le marché du travail, en tant qu'interprètes ou/et en tant qu'auteurs, c'est-à-dire accompagner les premiers pas dans le monde professionnel des « sortants » en termes artistiques mais également sur des aspects très concrets tels que l'itinérance, le choix ou non du chapiteau ...

Pour ce faire, le Cnac met en œuvre de nouvelles orientations dès l'année scolaire 2008-2009 et renforce le dialogue avec la profession en constituant un réseau de partenaires auquel il propose une charte d'accueil des stagiaires et d'accompagner des projets individuels ou collectifs. Il appartient aux étudiants comme aux sortants de trouver eux-mêmes leurs structures d'accueil mais, de préférence, au sein de ce vivier de professionnels partenaires que le Cnac est en mesure de leur proposer.

Dispositions d'application / Insertion professionnelle

Au programme de la 1^{ère} année du cursus de formation initiale

A partir du mois de février, le Cnac met en place un stage d'immersion dans une compagnie ou une structure. Ce stage d'une durée de 4 semaines, en continu ou en 2 périodes, permettra à l'étudiant d'approcher les conditions réelles de travail, de production et de création du cirque aujourd'hui. Il constitue une occasion de se confronter aux professionnels, d'observer, de questionner et de dialoguer sur tout ce qui fait la vie professionnelle d'un artiste de cirque aujourd'hui.

Ce stage fera l'objet d'un rapport co-évalué par le tuteur (structure d'accueil) et le Cnac (Conseiller pédagogique) et constitue une UV requise pour l'obtention du diplôme.

Une rencontre avec des compagnies ou lieux de cirque pourrait être organisée chaque année lors du Festival Circa à Auch, afin d'avoir un aperçu de l'actualité concernant les possibilités d'accueil et les évolutions du marché du travail. Ces stages et ces rencontres permettent en outre de resserrer le dialogue avec la profession.

La troisième année - Cellule d'insertion professionnelle – CIP se déroule en deux phases, afin de répondre aux deux principales modalités de l'insertion professionnelle.

1) La création puis la tournée du spectacle de sortie

C'est au cours de cette première phase que l'étudiant valide son diplôme, si les membres du jury l'ont jugé apte à le recevoir lors des épreuves passées au terme de la 2^e année du cursus.

Il est précisé que pour être acquise, l'UV "présentation en piste", comme l'UV "spécialisation", suppose l'obtention d'une note au moins égale à 12/20. Si tel n'est pas le cas, l'étudiant peut obtenir le rattrapage de cette UV "présentation en piste" par la qualité de son implication dans le spectacle collectif. Ce rattrapage relève d'une décision collégiale du Directeur général du Cnac, du Conseiller pédagogique et artistique, du directeur des études et du responsable de la Cellule d'insertion professionnelle.

De septembre à février, les étudiants travaillent à la création puis à l'exploitation d'un spectacle sous la direction d'un metteur en scène, d'un metteur en piste ou d'un chorégraphe, qui intègre leurs agrès et leurs propositions, mais qui reste le maître d'œuvre. Les étudiants sont placés en position d'interprètes créatifs.

Le spectacle est créé et joué sous chapiteau.

La phase de recherche est essentielle pour l'intérêt pédagogique. Ce spectacle doit être l'occasion de toutes les audaces. La création puis l'exploitation du spectacle viennent parfaire la formation par la mise en pratique des enseignements dispensés tout au long du cursus. La proposition est de mettre l'étudiant dans les conditions de travail proches de sa réalité future, encadré par une équipe professionnelle artistique et technique.

L'exploitation du spectacle est gérée exclusivement par le Cnac et limitée pour ce qui est du territoire français à Châlons en Champagne, puis à ses partenaires que sont notamment : Paris - au Parc de la Villette, Reims – au Manège Scène nationale, Auch – au Festival Circa.

L'étudiant perd son statut d'étudiant le jour de la Générale, représentation qui précède la première, valide son diplôme (DMA) et devient artiste salarié par le Cnac. Il signe des contrats de travail à durée déterminée (CDD) d'usage d'artiste. La tournée du spectacle génère un nombre de jours de travail évalué entre 50 et 60.

Cette première phase participe à l'apprentissage,

* lors du travail de création :

- de la mise en place d'un processus de recherche, d'une dramaturgie, de l'utilisation des différents éléments scéniques pour construire le sens,
- du jeu en circulaire,
- des qualités d'interprète, notamment d'être capable de répondre aux sollicitations d'un metteur en scène ou chorégraphe, d'inscrire et de défendre ses propositions dans une démarche de groupe,
- du travail en groupe
- des différents aspects de la production (financiers, techniques, logistiques..)

* lors des représentations et de la tournée, au cours desquels on acquiert :

- l'aisance en scène, notamment grâce aux représentations en série (à Paris au Parc de la Villette) et à la diversité des publics rencontrés,
- la gestion du stress, de la fatigue et des douleurs,
- la gestion de la tournée avec un chapiteau, ses contraintes techniques (montages, démontages, maintenance) et la prise en compte de l'itinérance
- l'adaptabilité du jeu et de la scénographie aux différents espaces scéniques proposés
- la relation à la presse régionale et nationale (écrite, TV ou radios) et aux professionnels

2) L'accompagnement des parcours individuels ou collectifs

C'est la deuxième phase (facultative) du dispositif d'insertion professionnelle. Dès la fin février, en dehors des étapes de tournée du spectacle, le Cnac construit avec et pour ses jeunes diplômés des parcours individuels ou collectifs :

- soit en privilégiant leur participation à la production de spectacles de compagnies existantes,
- soit en accompagnant leurs démarches de création par des laboratoires de recherche, pour des périodes de résidence de travail
 - o dans les locaux du Cnac en bénéficiant par exemple de la présence de l'équipe pédagogique et d'intervenants artistiques présents à l'école
 - o ou à l'extérieur auprès de structures de cirque partenaires en association avec des professionnels « tuteurs » qui apporteront conseils, regard critique, voire soutien logistique.

Chaque jeune artiste devra trouver et convaincre son « tuteur » , ce professionnel qui lui apportera aide et retour dans la construction de son projet.

Les projets individuels ou collectifs devront être formulés et connus en amont auprès des responsables pédagogiques et artistiques du Cnac. De même, il devra être envisagé, dès l'origine de la demande, l'organisation de restitutions publiques à destination des professionnels.

Autres propositions en cours pour améliorer l'insertion professionnelle au sein du Cnac.

Le Cnac se doit d'intensifier ses liens intergénérationnels avec la profession en devenant :

- un lieu d'accueil (de résidence de travail, de recherche, de mise à disposition de locaux, d'espaces ou de matériel spécifiques), où artistes en exercice et futurs artistes en cours de formation se rencontrent, se côtoient au quotidien, échangent, apprennent ... dans un contexte autre qu'une inter-action d'ordre purement pédagogique ;
- un espace de dialogue, de sensibilisation entre l'école et les futurs employeurs (qui pourraient appartenir ou non au réseau des partenaires du Cnac) par l'organisation régulière de moments d'audition des jeunes artistes sortants.

Perspectives dont il convient de poursuivre l'exploration :

- un JCN sur le modèle (et géré par lui ?) du JTN,
- une recherche, corrélée à cette perspective d'un JCN, sur les capacités des compagnies de cirque à employer des artistes qui ne sont pas partie prenante de leur projet artistique.

LES PRINCIPES D'ORGANISATION

Le projet pédagogique s'appuie sur une organisation annuelle, une organisation hebdomadaire, un emploi du temps individualisé, des moyens pédagogiques nécessaires proposés par l'équipe des enseignants de spécialité, ainsi que des modalités évaluatives.

1. L'organisation annuelle :

- 206 journées de présence pour les étudiants de 1^{ère} année réparties sur 42 semaines ;
- 221 journées de présence pour les étudiants de 2^e année réparties sur 44 semaines ;
- une priorité est donnée aux enseignements des disciplines de spécialité cirque pour que les étudiants puissent chaque jour travailler sous forme de demi-journée leur discipline choisie et les ateliers complémentaires nécessaires (ateliers encadrés ou travail de façon autonome) ;
- les autres disciplines enseignées s'effectuent en demi-journées de travail par promotion en semaine continue (voir calendrier joint).

2. L'organisation hebdomadaire :

- L'organisation hebdomadaire se scinde en deux organisations par promotion qui sont complémentaires :

Exemple d'une semaine:

- ⇒ les étudiants de 1^{ère} année suivent les enseignements suivants :
 1. 09h00 => 12h30 : spécialisation et ateliers complémentaires
 2. 14h00 => 17h00 : théâtre.
- ⇒ les étudiants de 2^e année suivent les enseignements suivants :
 1. 09h00 => 12h30 : théâtre
 2. 14h00 => 17h00 : spécialisation et ateliers complémentaires.

- Chaque étudiant est présent du lundi matin 9h00 au vendredi soir 18h00 (sauf cas exceptionnel).
- Le lundi soir, les cours de musique sont prévus par promotion.

3. L'emploi du temps individualisé :

- Chaque étudiant reçoit en début d'année un emploi du temps individualisé en fonction du choix de sa spécialité.
- Les échauffements pour les étudiants de 1^{ère} année s'effectueront collectivement ou individuellement selon l'autonomie acquise par les étudiants.

4. Les moyens pédagogiques :

Les moyens pédagogiques proposés pour atteindre les objectifs communs et spécifiques dans les spécialités des arts du cirque sont les suivants :

4.1 Maintien d'une régularité de travail en spécialité :

▪ **Régularité dans un travail au quotidien :**

Maintien d'une régularité sous forme d'un travail quotidien d'une demi-journée (9h00 à 12h30 ou de 14h30 à 18h00) réservé à la pratique de la spécialité et des ateliers complémentaires nécessaires à la discipline choisie par l'étudiant.

▪ **Régularité dans un travail mensuel et annuel :**

Maintien d'une régularité grâce à une prise en compte conséquente dans le calendrier prévisionnel annuel.

4.2 Devoirs des étudiants :

- **Respect des différentes règles de fonctionnements en vigueur dans l'établissement (règlement intérieur, règles de l'art des différentes disciplines, règles de sécurités, etc..).**
- **Respect des biens et des personnes.**
- **Respect des horaires des cours et du calendrier prévisionnel de l'Ensac ainsi que des consignes de travail.**
- L'étudiant se doit d'être curieux, disponible, de développer ses capacités physiques et intellectuelles et de devenir force de proposition tout en étant à l'écoute et en faisant confiance à l'équipe pédagogique qui l'accompagne dans son processus d'apprentissage (notamment en participant activement aux tâches qui lui sont proposées).
- L'étudiant se doit d'assumer sa pratique et son identité circassienne.
- Les comportements sollicités chez l'apprenant sont la perception, l'expression, la recherche, l'intuition et la compréhension afin de parvenir à l'utilisation des savoirs.

4.3 Rôle et fonction des enseignants et intervenants :

- **Le rôle du pédagogue a comme priorité de parvenir à atteindre les objectifs définis dans le projet pédagogique de l'Ensac tout en s'adaptant aux capacités de l'étudiant.**
 - l'enseignant ou l'intervenant détient le rôle de médiateur dans un processus de co-construction du savoir spécifique ;
 - la finalité est d'aider l'apprenant, en train d'apprendre, à construire son savoir, à se l'approprier, à réussir son processus d'apprentissage tel qu'il est défini dans les objectifs à atteindre dans sa spécialité.
- **Sa tâche est de construire et d'organiser les conditions d'apprentissage qui font réussir l'étudiant dans son parcours.**
 - le pédagogue crée des contextes qui favorisent la construction active et originale du savoir par chaque élève en respectant son cheminement propre et le développement progressif de sa personnalité ;
 - le pédagogue crée la possibilité d'aménager des situations ouvertes, des situations problèmes, des situations d'apprentissages différenciées, individualisées, des situations de travail en groupe d'apprentissages ou en groupe de besoins ;
 - le pédagogue propose des moyens pour lui permettre d'apprendre à apprendre ;
 - le savoir est co-construit avec la médiation du pédagogue.

4.4 Espaces de travail :

Possibilité pour chaque étudiant de pouvoir travailler de façon quotidienne (1/2 journée) sa spécialité, dans un lieu adéquat, avec un encadrement régulier dans sa pratique.

4.5 Organisation interne :

- Mise en application des différents règlements et des sanctions éventuelles;
- Mise en place d'un conseil de direction pédagogique¹ mensuel qui statuera sur des situations particulières et des modifications du calendrier prévisionnel entériné par l'équipe pédagogique.
- Mise en place d'un contrat pédagogique individualisé.

¹ Les membres de ce conseil de direction pédagogique sont le directeur général, le directeur des études et la conseillère artistique et pédagogique ainsi que les deux conseillers pédagogiques.

- Le choix des artistes-invités dans les différentes disciplines de spécialisation est effectué par les membres de l'équipe pédagogique.
- L'équipe pédagogique participe et entérine le calendrier prévisionnel proposé.
- L'année d'insertion professionnelle est une année où l'étudiant :
 - participe à une création d'un spectacle de sortie présenté au sein du Cnac et en région ;
 - a la possibilité d'approfondir un projet qui devra être entériné et accompagné par l'équipe pédagogique.

5. Modalités évaluatives :

Passage de première en deuxième année :

Le conseil pédagogique de fin d'année décide du passage de l'étudiant en 2^e année suite à une évaluation jugée satisfaisante des différents objectifs à atteindre, selon la classification générale suivante :
(codification 'C' : 'satisfaisant' sur une échelle allant de A à F)

A : Excellent

B : Très satisfaisant

C : Satisfaisant

D : Insuffisant

E : Très insuffisant

F : Inacceptable

Passage de deuxième année en année d'insertion professionnelle :

Le conseil pédagogique de fin d'année décide du passage de l'étudiant en année d'insertion professionnelle, suite à une évaluation très satisfaisante des différents objectifs à atteindre (codification 'B' : 'très satisfaisant' sur une échelle allant de A à F)

A : Excellent

B : Très satisfaisant

C : Satisfaisant

D : Insuffisant

E : Très insuffisant

F : Inacceptable

Attribution du diplôme :

Cette évaluation se préoccupe de la façon dont l'étudiant a progressé et détermine s'il mérite de recevoir le diplôme sanctionnant la fin de sa formation à l'Ecole nationale Supérieure des Arts du Cirque, et s'il est apte à aller à la rencontre des professionnels.

L'évaluation retenue pour ce type de certification s'appuie sur une équipe de jurés choisis de par leurs qualités et leurs fonctions différentes :

- des jurés artistes de cirque
- des jurés reconnus pour leurs compétences professionnelles dans le milieu des arts du cirque
- des jurés parmi les institutions culturelles (Dmdts, Drac, Directeur de compagnies, Directeur de Festival, etc..)
- un représentant du Rectorat de Reims

Le directeur général du Cnac, le directeur des études ainsi qu'un pédagogue de l'équipe permanente de l'Ensac assistent ce jury, à titre de consultants, afin de répondre aux éventuelles questions des jurés.

L'obtention du DMA est subordonné à la participation de l'étudiant jusqu'au terme de la production du spectacle collectif de sortie de promotion.

Modalités d'obtention du DMA

1. Les unités de valeurs constituant le Diplôme des Métiers des Arts du Cirque sont les suivantes :
 - UV 1 : spécialisation
 - UV 2 : présentation publique
 - UV 3 : danse
 - UV 4 : théâtre
 - UV 5 : musique
 - UV 6 : cheval
 - UV 7 : culture générale
 - UV 8 : stage en entreprise
2. Chaque unité de valeur fait l'objet d'une notation individualisée.
3. La moyenne générale de l'étudiant est calculée en tenant compte des coefficients attribués selon les unités de valeur, à savoir :
 - UV1 et 2 : coefficient 2,
 - UV3 à 8 : coefficient 1.
4. Le Diplôme des Métiers des Arts du cirque est décerné par le président du jury à l'étudiant ayant obtenu l'ensemble des unités de valeur avec une moyenne générale minimum de 10/20 (une seule UV pouvant être repêchée, exceptée l'UV1) suite à :
 - l'examen des notations effectuées par l'équipe pédagogique (UV1 et UV3 à 8),
 - l'attribution de l'UV2 par les membres du jury participant à cette évaluation,avec mention, le cas échéant, selon les modalités suivantes :
 - obtention d'une mention uniquement si l'étudiant s'est vu décerner toutes ses unités de valeur sans repêchage ;
 - aucune mention en cas de moyenne générale inférieure à 12 ;
 - mention "*assez satisfaisant*" en cas de moyenne générale entre 12 et 13,99 ;
 - mention "*satisfaisant*" en cas de moyenne générale entre 14 et 15,99 ;
 - mention "*très satisfaisant*" en cas de moyenne générale entre 16 et 17,99 ;
 - mention "*excellent*" en cas de moyenne générale entre 18 et 20.
5. Pour pouvoir se présenter devant le jury délivrant la dernière unité de valeur, à savoir l'UV "présentation publique", l'étudiant devra avoir obtenu au minimum :
 - 12/20 pour l'UV1 à l'issue du conseil pédagogique de fin de 2^e année.
 - 10/20 aux UV3, 4, 5, 6, 7 et 8 à l'issue du conseil pédagogique de fin de 2^e année avec, néanmoins, la possibilité de rattrapage d'une seule UV.L'étudiant ne réunissant pas ces conditions se verra, le cas échéant, proposer un redoublement lors du conseil pédagogique de fin de 2^e année.
6. Le jury pourra, le cas échéant, permettre le repêchage d'une seule unité de valeur par étudiant. Cette UV ne peut être repêchée que dans le cas où l'étudiant justifie d'une assiduité régulière dans l'enseignement concerné.
7. Si un étudiant ne peut se présenter en piste, il doit impérativement transmettre un certificat médical. Les membres du jury auront la possibilité de visualiser un DVD récent (moins de 6 mois) afin de valider ou non cette unité de valeur.

8. L'UV2 "présentation en piste", pour être acquise, suppose que l'étudiant ait obtenu une note au moins égale à 12/20. Si tel n'est pas le cas, il se verra proposer :
 - soit un redoublement,
 - soit le rattrapage de cette UV par la qualité de son implication dans le spectacle collectif, par une décision collégiale du directeur général, de la conseillère artistique et pédagogique, du directeur des études et de la responsable de la cellule d'insertion professionnelle.

9. Tous les étudiants ayant obtenu l'ensemble de leurs unités de valeur devront participer à la création du spectacle de fin d'étude, **dernière étape de validation du diplôme.**

Nombre d'heures / discipline – Année scolaire 2007 / 2008

Nb jours travaillés	1DMA	2DMA
Août	5	13
Septembre	20	20
Octobre	20	20
Novembre	20	20
Décembre	15	15
Janvier	19	19
Février	16	16
Mars	20	21
Avril	17	17
Mai	18	18
Juin	21	21
Juillet	15	21
Total	206	221

Nb heures / discipline	1DMA	2DMA
Spécialisation	766	941
Danse	120	120
Théâtre	120	120
Musique	81	111
Chant	54	54
Culture générale	75	75
Cheval	89	optionnel
Vidéo	20	optionnel
Sensibilisation administration	6	6
Total	1331	1427

Danse		Hres Intervenant	NB heures 1DMA	NB heures 2DMA
Septembre	1 semaine	30	15	15
Octobre	1 semaine	30	15	15
Novembre	1 semaine	30	15	15
Janvier	1 semaine	30	15	15
Février	1 semaine	30	15	15
Mars	1 semaine	30	15	15
Avril	1 semaine	30	15	15
Mai	1 semaine	30	15	15
Total Danse		240	120	120

Théâtre		Hres Intervenant	NB heures 1DMA	NB heures 2DMA
Septembre	1 semaine	30	15	15
Octobre	1 semaine	30	15	15
Novembre	1 semaine	30	15	15
Décembre	1 semaine	30	15	15
Janvier	1 semaine	30	15	15
Février	1 semaine	30	15	15
Mai	1 semaine	30	15	15
Juin	1 semaine	30	15	15
Total Théâtre		240	120	120

Musique		Hres Intervenant	NB heures 1DMA	NB heures 2DMA
Septembre	4 lundis (4H/lundi)	16	8	8
Octobre	4 lundis (4H/lundi)	16	8	8
Novembre	3 lundis (4H/lundi)	16	12	6
Décembre	3 lundis (4H/lundi)	12	6	6
Janvier	4 lundis (4H/lundi)	16	8	8
Février	3 lundis (4H/lundi)	12	6	6
Mars	4 lundis (4H/lundi)	16	8	8
Avril	2 lundis (4H/lundi) + 1 semaine	68	13	13
Mai	4 lundis (4H/lundi)	16	8	8
Juin	2 lundis (4H/lundi) + 1J (2DMA - 2 interv)	20	4	10
Juillet	5J (2DMA - 2 intervenants)	60	0	30
Total Musique		268	81	111

Chant		Hres Intervenant	NB heures 1DMA	NB heures 2DMA
Septembre	3 jours	18	9	9
Octobre	1 semaine	30	15	15
Novembre	1 semaine	30	15	15
Décembre	1 semaine	30	15	15
Total Chant		108	54	54

Sensibilisation administration		Hres Intervenant	NB heures 1DMA	NB heures 2DMA
Septembre	2 J	12	6	6
Total Administration		12	6	6

Vidéo		Hres Intervenant	NB heures 1DMA	NB heures 2DMA
Mars	1 semaine	30	10	optionnel
Juin	1 semaine	30	10	optionnel
Total vidéo		60	20	0

Culture générale		Hres Intervenant	NB heures 1DMA	NB heures 2DMA
Janvier	4 J	24	12	12
Février	1 J	6	3	3
Mars	4 J	24	12	12
Avril	3 J	18	9	9
Mai	3 J + 1 semaine	48	24	24
Juin	1 semaine	30	15	15
Total Culture générale		150	75	75

Cheval		Hres Intervenant	Hres 1DMA (2 gr.)	Hres 2DMA (2 gr.)
Août	1J (1DMA)	7	7	0
Septembre	1 semaine (1DMA)	42	42	0
Octobre	1 semaine	35	10	7,5
Janvier	1 semaine	35	10	7,5
Février	1 semaine	35	10	7,5
Juin (1J) - Juillet (4J)	1 semaine (1 DMA)	20	10	0
Total Cheval		174	89	22,5

Spécialisations (encadrées ou travail autonome)		NB heures 1DMA	NB heures 2DMA
Août	1DMA : 2 J / 2DMA : 11 J	14	45,5
Septembre	1DMA : 15 J / 2DMA : 20 J	52,5	87,5
Octobre	20 jours	70	70
Novembre	20 jours	70	87,5
Décembre	15 jours	52,5	52,5
Janvier	20 jours	70	70
Février	15 jours	52,5	52,5
Mars	1DMA : 21 J / 2DMA : 22 J	77	94,5
Avril	17 jours	73,5	59,5
Mai	18 jours	63	63
Juin	1DMA 21J/ 2DMA 20J	73,5	87,5
Total Spécialisation régulier		668,5	770

Hors-Piste		NB heures 1DMA	NB heures 2DMA
Août : Hors Piste Arcs	2DMA : 9 jours	0	31,5
Novembre : Festival Montier en Der	1DMA : 5 jours	17,5	0
Mars-Avril : Hors Piste Arcs	2DMA : 6 jours	0	21
Total Spécialisation stage		17,5	52,5

Présentations publiques		NB heures 1DMA	NB heures 2DMA
Décembre : Présentations publiques 1° trimestre	1 semaine	15	15
Mars : Présentations publiques 2° trimestre	1 semaine	15	15
Juin : Présentations publiques 3° trimestre	1 semaine	15	15
Juillet : Présentation 1DMA / Participation à un Festival	1DMA : 10 J / 2DMA : 21 J	35	73,5
Total Spécialisation stage		80	118,5

Total Spécialisation	766	941
-----------------------------	------------	------------

ENSEIGNEMENTS CIRCASSIENS



Les objectifs communs aux différentes spécialités

A l'issue de sa formation, l'étudiant doit être capable :

1. D'acquérir les moyens de sa propre autonomie, c'est-à-dire :

- *Etre capable d'évoluer et de se perfectionner*
 - Connaissance approfondie du contenu technique et de la culture de sa discipline.
 - Mise en application des connaissances, savoir-faire et savoir-être acquis dans le processus de formation
 - Compréhension de la pédagogie des apprentissages moteurs et artistique de sa discipline.
 - Compréhension et analyse des consignes et des conseils prodigués lors du processus de formation.
 - Adaptation de ses compétences afin de pouvoir les faire évoluer dans une vie professionnelle en mutation et être apte, éventuellement, à l'élaboration et au développement d'un projet.

- *Etre autonome dans son travail*
 - Etre capable d'adapter sa répétition quotidienne à la situation
 - Etre capable de gérer et planifier sa préparation physique générale et sa préparation physique spécifique.
 - Etre capable d'optimiser et adapter sa condition physique à court, moyen et long terme
 - Avoir conscience et savoir gérer son hygiène de vie.
 - Connaissances en anatomie du corps.
 - Connaissances en physiologie de l'effort.

- *Avoir acquis une autonomie technique*
 - Gestion du matériel :
 - Connaissances, compréhension et utilisation des matériels courant dans le cirque quelque soit sa discipline.
 - Connaissances, compréhension et utilisation approfondie des matériels spécifiques à sa discipline.
 - Savoir participer au montage et démontage d'un chapiteau.
 - Adaptation selon les lieux et les matériels utilisés.
 - Maîtrise du montage et du démontage de son matériel.
 - Etre capable de formuler ses besoins techniques (déchiffrement et rédaction d'une fiche technique basique)
 - Possession de son matériel spécifique.
 - Règles de sécurité :
 - Connaissance des règles de sécurité du spectacle vivant et du cirque en particulier.
 - compréhension des consignes et des procédures.
 - mise en application.
 - adaptation selon les lieux et les matériaux utilisés.

2. D'acquérir les moyens de participer à l'élaboration d'un spectacle, c'est-à-dire :
- ***faire preuve d'une ouverture d'esprit.***
 - ***pouvoir répondre aux demandes d'une équipe de création***
 - ***présenter un enchaînement dans une spécialisation de cirque, liant une haute technicité et une recherche artistique ; ceci dans le cadre d'une présentation publique.***
 - ***être 'force de proposition' lors d'un travail d'interprétation et/ou de création.***
 - ***pouvoir expliciter une démarche individuelle.***
3. De s'intégrer dans la vie professionnelle en tant qu'artiste de cirque, c'est-à-dire :
- ***Avoir acquis un niveau technique international dans une spécialisation***
 - Aisance des gestes, fluidité, agilité, virtuosité.
 - Acquisition de mouvements moteurs complexes.
 - Composition et interprétation d'enchaînements complexes.
 - Maîtrise et précision des mouvements de liaisons.
 - Maîtrise des repères kinesthésiques.
 - Maîtrise du rythme.
 - Maîtrise des repères spatio-temporels.
 - Maîtrise de la force, de la souplesse, de l'endurance, de la résistance.
 - Etre capable d'innover.
 - Maîtrise d'un grand nombre de mouvements adaptatifs complexes dans une spécialisation qu'il utilise pour s'exprimer.
 - Réalisation de mouvement interprétatif volontaire : capacité d'exprimer avec son corps dans sa spécialisation des sentiments, des émotions et des idées dans une perspective d'écriture.
 - Etre capable de choisir une esthétique du mouvement pour affirmer son identité artistique.
 - Réalisation de mouvements expressifs au service d'un sens ou d'une forme.
 - ***Avoir une réelle capacité à participer à la réalisation d'un spectacle.***
 - Richesse et originalité des propositions.
 - Conscience de la relation au public.
 - Se rendre disponible et être à l'écoute
 - Assumer la situation de représentation
 - Participer à l'évolution de l'œuvre de cirque
 - Apporter sa sensibilité à l'interprétation.
 - ***Etre capable de s'approprier les différents langages artistiques proposés.***